

url : <http://ugtg.org/spip.php?article2017>

Communiqué de presse de l'UGTG suite au décès de l'« avocamarade » Tiennot GRUMBACH

- La Centrale UGTG -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mardi 20 août 2013

Mis à jour le : mardi 20 août 2013

UGTG.org

C'est avec une grande tristesse et une profonde émotion que nous avons appris le décès de notre « avocamarade » et ami Tiennot Grumbach. Il avait voué sa vie entière à défendre les travailleurs, les plus démunis.

Ancien bâtonnier de Versailles, ancien président du syndicat des avocats de France, ancien membre du conseil national des barreaux, Tiennot était un Homme de conviction, simple et humble.

Militant anticolonialiste et internationaliste engagé, il avait foi dans la lutte des travailleurs pour changer la vie, « faire le droit » comme il aimait à le dire.

En ce sens, nous partageons des valeurs communes et notre rencontre avec Tiennot dans les années 90 apparaît donc comme un évènement naturel.

Durant plusieurs années, il assura, avec ses collaborateurs, la formation des militants, des conseillers de salariés et des juges prud'hommes de l'UGTG nous rappelant sans cesse la nécessité de lutter tant sur le front juridique que celui de la mobilisation de masse.

« C'est le fait qui fait le droit » nous répétait-il.

Affaibli par la maladie, il continuait à nous accompagner sur de nombreux dossiers (Danone, Accord BINO, TCSV,...). Lors de son dernier passage en Guadeloupe en Janvier 2012, il avait animé une séance de travail sur l'accord BINO en présence des représentants des Syndicats ouvriers signataires.

Le monde ouvrier perd un grand homme, un grand avocat, un militant de la justice et de la liberté.

L'UGTG perd un ami, un militant défenseur des travailleurs.

L'UGTG adresse à sa famille, à ses proches, à ses collaborateurs, ses plus sincères condoléances.

Adieu Tiennot. C'est le fait qui fait le droit.

Nonm la pati men lidé ay ka rété é konba la ka kontinyé.

Le Secrétaire Général de l'UGTG

Elie DOMOTA

Lapwent, 20 Out 2013